

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS DES FONDS POUR 6 PROJETS EN HAUTE-YAMASKA**

**Granby, 10 juillet 2019** – Parmi les 65 initiatives retenues dans le cadre de l'appel de projets 2018-2019 du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) de la Montérégie, six permettront de faire rayonner le territoire de la Haute-Yamaska. Deux projets propulsés par la MRC ont par ailleurs été sélectionnés.

Le FARR, administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), appuie financièrement la réalisation de projets de développement ayant une répercussion tangible sur le territoire d'au moins deux MRC. En Montérégie seulement, un soutien financier de 7 353 887 \$ a été octroyé dans le cadre du FARR pour l'année financière 2018-2019.

En Haute-Yamaska, les promoteurs retenus sont :

- Festival international de la chanson de Granby, pour l'aménagement d'un espace « Chanson à boire », 100 000 \$;
- J'entreprends la relève, pour le développement du profil entrepreneurial dans certaines écoles de la région, 54 000 \$;
- MRC de La Haute-Yamaska, pour joindre la phase 2 de la démarche Vision attractivité Cantons- de-l'Est, 32 812 \$;
- MRC de La Haute-Yamaska, pour réaliser l'inventaire des milieux naturels d'intérêt et pour l'identification de corridors écologiques potentiels afin de permettre les connectivités requises avec les territoires des MRC limitrophes, 28 536 \$;
- OBV Yamaska, pour la bonification environnementale des travaux d'entretien de cours d'eau agricoles dans le bassin versant de la Yamaska, 160 000 \$;
- Sclérose en plaques Haute-Yamaska-Richelieu (SEPHYR), pour l'implantation d'une Accorderie, 66 960 \$.

« Grâce au gouvernement, nous pouvons concrétiser des projets rassembleurs pour les citoyens et les municipalités de nos MRC. Je suis persuadé que ces sommes importantes auront des répercussions tangibles sur l'offre de services aux citoyens, et ce, partout en Montérégie », souligne M. Paul Sarrazin, vice-président de la Table de concertation des préfets de la Montérégie et préfet de la MRC de La Haute-Yamaska.

Rappelons que pour l'année financière en cours, un premier appel de projet a déjà eu lieu. Un second appel de projets se déroulera du 15 août au 27 septembre 2019. Cette année, en Montérégie, une enveloppe de 9,1 M\$ est disponible.

### **À propos du FARR**

Le FARR a été créé en complément du Fonds de développement des territoires afin de permettre aux élus municipaux et régionaux d'élaborer et de soutenir des projets structurants qui contribuent à maximiser le développement des communautés. Pour être admissibles, les projets doivent répondre aux priorités de la Montérégie, lesquelles se trouvent au cœur de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.



Pour la liste complète des projets en 2018-2019, cliquez [ici](#).

– 30 –

Source : Gabrielle Lauzier-Hudon  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 378-9976, poste 2239